Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TEB, veuillez visiter :
bacproteb.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro TEB

Baccalauréat professionnel Technicien d’études du bâtiment, option A : études et économie

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-TEB-U2** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique d’une relation contractuelle** (3 questions) — **Page 3**
2. **Diagnostic stratégique interne et externe, analyse des choix et préconisations** (3 questions) — **Page 6**
3. **Calcul de marge, analyse de rentabilité et décision commerciale** (3 questions) — **Page 9**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproteb.fr/assets/annales/bac-pro-teb/Économie de la construction/2026/Bac Pro TEB - Économie de la construction - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d’une relation contractuelle

La SAS Études & Bâtiment Atlantique a conclu un contrat de prestation de six mois avec Camille Morel, entrepreneuse individuelle, pour réaliser des métrés et des quantitatifs. Les conditions concrètes de travail comportent des horaires fixés, des directives, un contrôle et une sanction, tandis que la prestataire conteste une déduction de 300 euros.

Qualification des faits et problème de droit

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les faits utiles et formulez le problème de droit soumis. Distinguez les stipulations écrites du contrat des conditions concrètes d’exécution de la prestation.

Le contrat écrit prévoit une prestation de métrés et de quantitatifs pendant six mois, rémunérée 2 400 euros par mois sur facture, et présente Camille Morel comme indépendante. En pratique, elle travaille dans les locaux avec les outils de l’entreprise, reçoit ses dossiers et ses horaires, voit ses productions contrôlées, doit faire autoriser ses absences et a été avertie après un retard. Le problème est de savoir si ces conditions réelles révèlent un lien de subordination et permettent de retenir un contrat de travail malgré les stipulations écrites.

DR 1, faits et problème de droit

Grille du syllogisme juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits	..... Prestation écrite; indépendante
Problème de droit	..... Subordination à déterminer
Règle de droit applicable	.....
Application aux faits et solution motivée	.....

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le contrat stipule une prestation indépendante, mais les conditions réelles soulèvent la question d’un lien de subordination.

Règle de droit applicable

Question 1.2. À partir des documents DT 1 et DT 2, énoncez la règle de droit applicable à la détermination de l’existence d’un contrat de travail. Précisez la portée de la présomption attachée à l’immatriculation de Camille Morel.

La qualification dépend des conditions effectives de travail, et non du seul intitulé du contrat. Selon l’arrêt Société Générale, le lien de subordination est caractérisé par le pouvoir de donner des ordres et directives, d’en contrôler l’exécution et de sanctionner les manquements. L’insertion dans un service organisé est un indice lorsque le donneur d’ordre fixe unilatéralement les conditions de travail. L’immatriculation de Camille Morel crée une présomption d’absence de contrat de travail, mais celle-ci peut être renversée si une subordination juridique permanente est établie.

DR 1, règle applicable

Grille du syllogisme juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	..... Ordres, contrôle, sanction; présomption simple renversable
Application aux faits et solution motivée	.....

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'immatriculation crée une présomption simple : la preuve d'une subordination juridique permanente peut la renverser.

Syllogisme juridique et solution

Question 1.3. Résolvez la situation par un syllogisme juridique complet : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable et solution motivée de l'espèce. Concluez sur la possibilité d'une requalification et sur la contestation de la déduction de 300 euros, au regard des seuls éléments du dossier.

1. **Faits qualifiés :** malgré le contrat de prestation et son immatriculation, Camille reçoit des consignes, a des horaires imposés, subit un contrôle et a été avertie.
2. **Problème :** ces conditions permettent-elles de reconnaître un contrat de travail et de contester la retenue ?
3. **Règle :** ordres, contrôle et sanction caractérisent la subordination ; l'immatriculation ne crée qu'une présomption réfragable.
4. **Solution :** les indices réunis rendent une requalification possible, sans être automatique. La retenue de 300 euros est contestable : le dossier ne suffit pas à établir les conditions d'une réduction de prix pour exécution imparfaite prévues par l'article 1217. Si la relation est requalifiée, la retenue doit également être réexaminée au regard de cette qualification.

DR 1, application et solution

Grille du syllogisme juridique

Étape du raisonnement	Réponse
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Application aux faits et solution motivée	..... Requalification possible; retenue contestable

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Requalification possible, sans automaticité. La retenue de 300 euros est contestable et n'est pas justifiée par les seuls éléments du dossier.

2. Diagnostic stratégique interne et externe, analyse des choix et préconisations

La direction souhaite développer l'activité de rénovation énergétique et répondre davantage aux marchés de bâtiments tertiaires, notamment par des partenariats et l'investissement dans des outils de maquette numérique. Le dossier décrit les ressources et fragilités de l'entreprise, les facteurs de son environnement ainsi que les contraintes et évolutions du marché.

Diagnostic externe PESTEL

Question 2.1. Réalisez un diagnostic externe en mobilisant au moins trois dimensions du modèle PESTEL. Pour chacune, relevez un élément du dossier et expliquez son incidence possible sur l'activité de l'entreprise.

Le diagnostic PESTEL fait ressortir quatre facteurs externes :

- **Politique et légal :** les dispositifs publics soutiennent la rénovation, mais les appels d'offres imposent des exigences documentaires et des délais importants. Cela crée des débouchés tout en exigeant une réponse rigoureuse.
- **Économique :** la volatilité des prix des matériaux peut retarder les décisions des entreprises de travaux et les commandes d'études.
- **Technologique :** la maquette numérique facilite la coordination et réduit les reprises, mais son acquisition et la formation ont un coût.
- **Environnemental :** les objectifs de réduction des consommations soutiennent la demande de rénovation énergétique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Marché porteur, avec des contraintes de réponse aux appels d'offres, de coûts et de délais à maîtriser.

Diagnostic SWOT

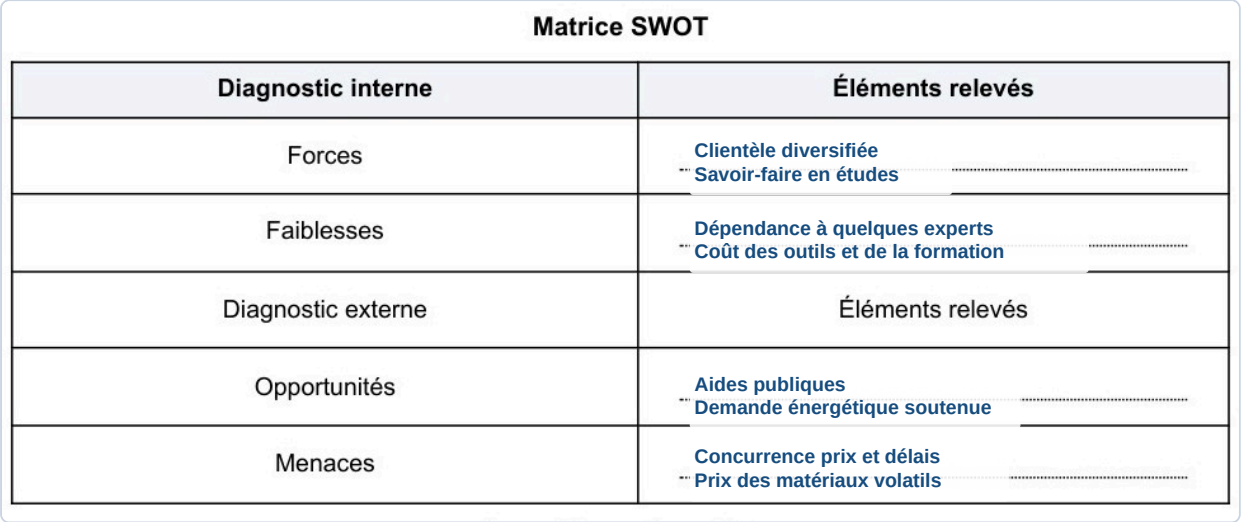
Question 2.2. Établissez un diagnostic SWOT comportant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Appuyez chaque élément sur une information du dossier. Vous pouvez compléter le tableau du DR 2.

La matrice distingue les facteurs internes, propres aux ressources et à l'organisation de l'entreprise, des facteurs externes liés à son environnement. Chaque élément ci-dessous s'appuie sur le DT 3.

Diagnostic	Éléments relevés
Forces	Clientèle diversifiée de maîtres d'ouvrage publics et privés ; savoir-faire en métrés, estimations et préparation d'interventions.
Faiblesses	Une partie des études repose sur peu de chargés d'études expérimentés ; les outils numériques envisagés nécessitent investissement et formation.
Opportunités	Les dispositifs publics soutiennent la rénovation ; les objectifs de réduction des consommations stimulent la demande.
Menaces	Concurrence régionale sur les prix et les délais ; volatilité des prix des matériaux pouvant différer les décisions des entreprises de travaux.

Les partenariats et les outils numériques peuvent renforcer l'accès au marché et l'efficacité des études, mais leur mise en œuvre doit tenir compte des compétences disponibles et des coûts.

Matrice SWOT complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Forces : expertise et clientèle diversifiée. Vigilances : dépendance à quelques experts, coût du numérique, concurrence et incertitude des marchés.

Cohérence des choix et préconisations

Question 2.3. Analysez la cohérence des choix envisagés par la direction avec le diagnostic établi. Proposez deux actions concrètes et hiérarchisées pour améliorer la position de l'entreprise, en précisant pour chacune un bénéfice attendu et un point de vigilance.

Les choix envisagés sont cohérents avec le diagnostic : les partenariats peuvent ouvrir l'accès aux marchés tertiaires, et la maquette numérique améliorer la coordination. Un déploiement progressif limite toutefois le risque lié aux coûts et au nombre restreint de chargés d'études expérimentés.

1. **Priorité 1 :** nouer des partenariats ciblés avec des architectes et des entreprises de travaux, et suivre les appels d'offres. Bénéfice : élargir les occasions commerciales. Vigilance : choisir des partenaires fiables et préserver les marges.

2. **Priorité 2 :** tester la maquette numérique sur une opération, puis former progressivement l'équipe. Bénéfice : mieux coordonner les études et limiter les reprises. Vigilance : vérifier les gains au regard des coûts et organiser le partage des compétences.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Développer d'abord les partenariats, puis expérimenter la maquette numérique en contrôlant son coût, ses gains et le transfert des compétences.

3. Calcul de marge, analyse de rentabilité et décision commerciale

L'entreprise étudie une offre de rénovation énergétique dont le coût variable prévisionnel est de 42 000 euros HT pour un prix de vente envisagé de 56 700 euros HT. Le candidat exploite aussi les données annuelles de chiffre d'affaires, de charges variables et de charges fixes pour analyser la rentabilité et apprécier l'effet d'une réduction de prix.

Marge sur coût variable du lot

Question 3.1. Calculez la marge sur coût variable prévisionnelle du lot et le taux de marge sur prix de vente correspondant. Présentez les calculs et interprétez brièvement le résultat.

La marge sur coût variable (MCV) est le prix de vente diminué du coût variable : 56 700 - 42 000 = 14 700 € HT. Le taux de MCV rapporté au prix de vente se calcule ainsi : 14 700 / 56 700 × 100 = 25,93 %. Le lot apporte donc 14 700 € à la couverture des charges fixes. Ce montant ne constitue pas encore un bénéfice : le résultat dépend aussi des charges fixes imputées à l'activité.

DR 3 complété : calculs de la question 3.1

Marge sur coût variable du lot	56 700 - 42 000	14 700 €
Taux de marge sur prix de vente du lot	14 700 / 56 700 ×	25,93 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

MCV prévisionnelle : 14 700 € HT. Taux de MCV sur prix de vente : 25,93 %. Le lot contribue aux charges fixes à hauteur de 14 700 €.

Rentabilité annuelle et seuil de rentabilité

Question 3.2. À partir des données annuelles, calculez le taux de marge sur coût variable, puis le seuil de rentabilité annuel en chiffre d'affaires. Indiquez les formules utilisées et précisez la signification du résultat obtenu.

Les charges variables étant proportionnelles au chiffre d'affaires, la marge sur coût variable annuelle est 1 260 000 - 882 000 = 378 000 €. Son taux est 378 000 / 1 260 000 × 100 = 30 %. Le seuil de rentabilité se calcule par charges fixes / taux de MCV, soit 315 000 / 0,30 = 1 050 000 € HT. À ce chiffre d'affaires, les marges couvrent exactement les charges fixes : le résultat est nul. Au-dessus, l'activité devient bénéficiaire, selon les hypothèses du dossier.

DR 3 complété : calculs de la question 3.2

Taux de marge sur coût variable annuel	378 000 / 1 260 000 ×	30 %
Seuil de rentabilité annuel	315 000 / 0,30	1 050 000 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux annuel de MCV : 30 %. Seuil de rentabilité : 1 050 000 € HT de chiffre d'affaires, niveau auquel le résultat est nul.

Réduction de prix et décision commerciale

Question 3.3. La direction envisage de réduire le prix de vente du lot de 5 % pour renforcer ses chances d'obtenir le marché, sans modification du coût variable prévisionnel. Calculez le nouveau prix et la nouvelle marge sur coût variable. Indiquez si cette décision améliore ou dégrade la contribution du lot aux charges fixes, puis formulez une recommandation commerciale argumentée à partir des données disponibles.

Une baisse de 5 % ramène le prix à 56 700 × (1 - 0,05) = 53 865 € HT. Le coût variable restant à 42 000 €, la nouvelle MCV est de 53 865 - 42 000 = 11 865 €. Elle est inférieure de 2 835 € à la MCV initiale : la contribution du lot aux charges fixes se dégrade. Je recommande de conserver le prix, sauf si la réduction est nécessaire pour obtenir le marché et que le gain commercial attendu justifie cette perte de marge.

DR 3 complété : calculs de la question 3.3

Prix du lot après réduction de 5 %	56 700 × (1 - 0,05) = 53 865 €
Marge sur coût variable après réduction	53 865 - 42 000 = 11 865 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prix après réduction : 53 865 € HT. Nouvelle MCV : 11 865 €, soit 2 835 € de moins. Éviter la baisse sans avantage commercial suffisamment justifié.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, option A, se déroule en session 2026 sous le code 26-BCP-TEB-U2, en quatre heures, coefficient 4. Elle étudie un bureau d'études préparant une offre de rénovation énergétique. Les candidats mobilisent le syllogisme juridique, PESTEL, SWOT et les calculs de marge et de seuil de rentabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lien de subordination se caractérise par le pouvoir de donner des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.
- L'immatriculation crée une présomption d'absence de contrat de travail, qui peut être renversée par la preuve d'une subordination juridique permanente.
- La marge sur coût variable est égale au chiffre d'affaires moins les charges variables ; le taux de marge sur coût variable est cette marge divisée par le chiffre d'affaires.
- Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires se calcule en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coût variable.

Points de vigilance & attentes du jury

- En analyse juridique, distinguer clairement les clauses du contrat des conditions réelles d'exécution et structurer la réponse en syllogisme.
- Pour PESTEL et SWOT, appuyer chaque élément sur une donnée du dossier et relier le facteur externe à ses effets possibles.
- Présenter chaque calcul avec sa formule, son application numérique, ses unités et un arrondi au centime si nécessaire.
- Pour la baisse de prix, comparer la nouvelle marge sur coût variable à la marge initiale et argumenter la recommandation avec les données disponibles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la marge sur coût variable et son taux sur prix de vente ?

Pour calculer la marge sur coût variable d'un lot, soustrayez son coût variable de son prix de vente. Le taux de marge sur prix de vente correspond à cette marge divisée par le prix, puis multipliée par 100.

Q : Comment déterminer le seuil de rentabilité annuel à partir des données de l'entreprise ?

Calculez d'abord le taux de marge sur coût variable en divisant la marge annuelle par le chiffre d'affaires. Divisez ensuite les charges fixes annuelles par ce taux pour obtenir le chiffre d'affaires nécessaire à l'équilibre.

Q : Comment organiser le temps et les réponses dans cette épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures et répartit ses points entre l'analyse juridique, le diagnostic stratégique et l'analyse économique. Gérez le temps selon ces trois parties, réservez un moment aux calculs et vérifiez que les documents réponses sont complétés.

Q : Quels critères de présentation et de méthode faut-il respecter pour les calculs ?

Le sujet demande les formules, les applications numériques et les résultats avec leurs unités. Arrondissez au centime lorsque nécessaire et interprétez les indicateurs demandés, notamment la signification du seuil de rentabilité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproteb.fr/assets/annales/bac-pro-teb/Économie de la construction/2026/Bac Pro TEB - Économie de la construction - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TEB : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.